



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Accès à la radio France Musique

Question écrite n° 18246

Texte de la question

M. Bertrand Sorre appelle l'attention de Mme la ministre de la culture sur les conséquences de la suppression de plusieurs émetteurs FM diffusant France Musique depuis le 22 juillet 2026, privant des départements ruraux comme celui de la Manche de la réception de leur radio sur la fréquence habituelle. Cette décision, qui s'inscrit dans un plan de réorganisation de Radio France, intervient alors que le déploiement de la diffusion numérique DAB+ demeure encore limitée à distance des centres urbains. De nombreux habitants, parfois éloignés d'une connexion internet de qualité ou ne disposant pas d'équipements compatibles avec le DAB+, se trouvent ainsi privés d'un accès effectif à cette antenne du service public. Ces auditeurs se trouvent privés d'une offre publique à laquelle ils participent pourtant financièrement en tant que contribuables. Cette inégalité entre citoyens nuit à l'accès à l'information et à la culture pour tous. Aussi, il lui demande ce que le Gouvernement envisage pour réparer cette iniquité et assurer la diffusion des programmes de Radio France en tout point du territoire national.

Données clés

Auteur : [M. Bertrand Sorre](#)

Circonscription : Manche (2^e circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18246

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : [Culture](#)

Ministère attributaire : [Culture](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 septembre 2026](#), page 8630